

Monsieur ALAIN ANZIANI  
Président de BORDEAUX METROPOLE  
Esplanade Charles de Gaulle  
33 076 BORDEAUX CEDEX

Cenon, le 18 novembre 2020

Objet : DSP Transports en Commun 2023-2029  
Contribution GPV Rive Droite

Copie à : Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, Vice-Président en charge des Stratégies des  
mobilités et mobilités alternatives.

Mme Karine MABILLON, Directrice Générale Adjointe aux Mobilités

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, Bordeaux Métropole attire plus de 12 000 nouveaux arrivants par an ; ce qui entraîne, mécaniquement, une augmentation du volume des déplacements. Le quadrant Est métropolitain attire 45% des flux entrant hors métropole, traversant notamment le territoire du Grand Projet des Villes Rive Droite. Malgré l'augmentation du trafic, on observe aussi une évolution des modes de déplacement avec une baisse sensible de l'usage de la voiture entre 2009 et 2017 (-9 points), passant sous la barre des 50% au profit des modes actifs et des transports en commun.

Les transports en commun ont connu une augmentation de fréquentation ces dix dernières années qui se heurte aujourd'hui à la saturation de la ligne A du tramway, alors même que la population de la Bastide va doubler dans les années à venir sur la plaine Rive Droite et que le contexte sanitaire actuel avec la distanciation physique des usagers, limite la capacité d'accueil des transports publics.

Nous identifions bien par les retours des usagers que les bus peuvent jouer un rôle plus important en complémentarité du tramway, encore faut-il pouvoir offrir des fréquences plus régulières et des itinéraires en dehors des bouchons pour être vraiment temporellement concurrentiel à la voiture.

En ce sens, nous avons travaillé avec les techniciens du GPV et des villes en associant vos équipes pour réaliser un diagnostic sur l'offre de bus Rive Droite. Le constat identifie que :

- **les tracés sont peu lisibles** comportant de nombreuses boucles ;
- **une rareté de sites propres** (à l'exception des Berges de Garonne et de l'avenue Thiers) ;
- un temps de déplacement impacté par les temps d'interface dans le changement de mode de transport ;
- **une fréquence moyenne faible d'environ 38 minutes.**

A la veille de vos échanges pour établir la stratégie et l'organisation des transports en commun de la métropole avec divers candidats dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, vous trouverez en annexe, une note synthétique comprenant le fruit de nos réflexions.

Nous vous proposons pour la Rive Droite une nouvelle organisation de l'offre de bus selon les principes d'une trame orthogonale, composée de lignes Nord/Sud et Est/Ouest, connectées aux différents ponts, permettant d'optimiser le tracé des lignes afin d'offrir :

- **une meilleure lisibilité** pour les usagers ;
- **des temps de parcours plus rapides** grâce à la linéarité des tracés proposés - d'autant plus si des sites propres sont aménagés pour les lignes les plus structurantes - mais aussi grâce au concept d'orthogonalité des lignes qui permet **d'offrir un seul changement dans les intermodalités** optimisant sensiblement le temps d'attente ;
- **une meilleure interconnexion avec l'offre régionale** de transports en commun des gares et TransGironde ;
- **une augmentation de la fréquence** car cette proposition permet de réduire le réseau à 8 lignes de bus tout en desservant l'ensemble des quartiers dans un rayon de 350 mètres ;
- **une augmentation de la capacité** des lignes primaires en proposant des bus articulés sur les axes structurants, ce qui n'est pas possible aujourd'hui avec la nature des tracés et les aménagements actuels des espaces publics.

Ces réflexions permettraient de renforcer l'usage du bus et d'offrir une complémentarité à l'offre Tramway et RTER Métropolitain en devenir.

Pour offrir une véritable alternative à la voiture, il faut aussi réfléchir aux lieux de stationnement pour les trajets en cœur de métropole. Le positionnement de parkings-relais en amont de la rocade, connectés à une offre de transports en commun efficace, permettrait de ne pas laisser le flux de voitures arriver jusque dans la plaine ou sur le plateau. D'autant plus, que la plaine Rive Droite va devoir parallèlement accueillir de nouveaux habitants d'ici 2030 avec la construction de 26 000 nouveaux logements sur la Bastide et le territoire du GPV. Les travaux à venir sur les ponts et le retard pris par le pont Simone Veil vont avoir des conséquences irréversibles sur cette accessibilité à moyen terme.

Pour toutes ces raisons, nous souhaiterions vous présenter ainsi qu'à votre Vice-Président en charge des mobilités, le fruit de nos réflexions pour les partager avec vous.

Vous remerciant par avance pour l'attention qui sera portée à cette sollicitation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

**Alexandre RUBIO**  
Maire de Bassens  
Président du GPV

**Jean TOUZEAU**  
Maire de Lormont

**Jean François EGRON**  
Maire de Cenon

**Jean Jacques PUYOBRAU**  
Maire de Floirac